

COMITE DÉPARTEMENTAL  
de la RETRAITE SPORTIVE  
de l'Hérault

*Fiche de remboursement de frais de formation*

Indiquer :

- le motif : module 1, module 2, option, etc. : . . . . .

- la date du stage du : . . . . . au : . . . . .

- le lieu du stage : . . . . .

. . . . .

NOM : . . . . . Prénom : . . . . .

N° de licence : . . . . .

**Le club :**  
**Denise QUESNEL**  
**ARS**  
**213 rue du Calvaire**  
**34980 Saint Gely du Fesc**

Détails des frais : (joindre les justificatifs) (1)

NATURE :	MONTANT :
. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .
	TOTAL : . . . . .

Remboursement des frais à l'ordre de : **ARS Saint Gély du Fesc**, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Date :

Signature du demandeur

Signature du Président

Réservé au Coders  
Régulé par chèque N° :

(1) le stagiaire : convocation, billet SNCF, ticket de péage ...  
Tarif km : 1 personne 0.21€, 2 personnes 0.29€, 3 personnes 0.36€, 4 personnes 0.40€